

4ème réunion plénière du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC)
N'Djamena, Tchad, du 19 au 22 septembre 2012

Journée thématique
**« La gestion intégrée des ressources naturelles dans les paysages d'Afrique Centrale :
le rural, l'urbain et leur convergence »**
N'Djamena, 19 septembre 2012

Mandat

Introduction

Le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) a été lancé lors du Sommet Mondial sur le Développement Durable à Johannesburg en 2002. L'objectif du partenariat est d'appuyer la mise en œuvre du Plan de Convergence de la COMIFAC (Commission pour les Forêts d'Afrique Centrale) et d'augmenter l'efficacité des programmes et des initiatives de ses membres en favorisant le dialogue, la collaboration et la communication entre eux.

Les réunions plénières du PFBC visent à contribuer à l'harmonisation et à la coordination des politiques entre ses membres et à la mobilisation des décideurs provenant des institutions adhérentes au PFBC.

La quatrième réunion plénière du Partenariat des Forêts du Bassin du Congo se tiendra à N'Djamena, au Tchad, du 19 au 22 septembre 2012. Elle sera organisée à quelques mois de la prise de la présidence tournante de la COMIFAC par le Tchad. Elle constituera une occasion pour poursuivre les débats sur les thèmes qui ont émergés lors des événements organisés en marge du Sommet mondial de Rio+20 et qui ont favorisé l'échange des connaissances et la réflexion notamment sur les contributions des forêts au développement durable dans le monde en général et dans les pays membres de la COMIFAC, en particulier.

La plénière sera organisée par la Facilitation du PFBC en collaboration avec la Présidence et le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC ainsi que le Ministère de l'environnement et des ressources halieutiques du Tchad.

Avant la réunion en plénière, une journée thématique sur la gestion intégrée des ressources naturelles dans les paysages d'Afrique centrale sera organisée le 19 septembre 2012 par la Facilitation du PFBC avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Mécanisme Mondial de la Convention des Nations Unies pour la Lutte Contre la Désertification (MM/CLD) et le pays hôte.

Objectifs

L'objectif de la journée thématique sera d'analyser les principaux défis, opportunités et perspectives relatifs à la gestion intégrée des ressources naturelles dans les paysages d'Afrique Centrale dans les milieux rural et urbain en identifiant leurs points de convergence, dans les régions humides, sèches et (semi-) arides.

La journée se penchera sur deux thèmes qui seront traités en sessions parallèles et dont les résultats devront converger, en une session plénière à la fin de la journée. Les thèmes sont :

- *la foresterie urbaine et périurbaine en Afrique Centrale*, visant à échanger sur la problématique et l'expertise acquise de reverdissement et de reboisement des villes, d'explorer les possibilités de création d'un groupe de travail en Afrique Centrale et de mobilisation de ressources en appui à sa promotion ;
- *la désertification et la dégradation des ressources naturelles* dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Action Sous-Régional de Lutte Contre la Dégradation des Terres et la Désertification en Afrique Centrale (PASR/LCD-AC), visant à faire un état des lieux des pratiques de la gestion des eaux, des terres et des ressources animales dans la sous-région.

Approche et méthodologie de la journée thématique

La journée prévoit une ouverture conjointe aux deux thèmes et des présentations introductives pour aborder les grands enjeux de la gestion des ressources naturelles dans les paysages rural et urbain en Afrique Centrale.

Ensuite, deux sessions parallèles analyseront les domaines prioritaires de la foresterie urbaine et périurbaine d'un côté, et de la lutte contre la désertification et de la dégradation des ressources naturelles en Afrique Centrale de l'autre.

Enfin, la mise en commun et la clôture porteront, en plénière, sur les conclusions, les recommandations principales de la journée et les perspectives émanant des deux sessions parallèles.

Langue de travail

La langue du travail de l'atelier sera le français. Une interprétation en anglais sera assurée.